

**EMBARGO: 0001GMT 4 NOVEMBRE 1998.**

## **Tunisie: les droits humains en péril malgré la propagande gouvernementale**

Au cours de ces dernières années, il est devenu de plus en plus difficile de défendre les droits humains en Tunisie alors que les autorités tentent d'améliorer leur image dans ce domaine, affirme Amnesty International dans un rapport publié aujourd'hui.

“L'éventail des techniques utilisées par les autorités pour réduire au silence et intimider les activistes des droits humains ne cesse de s'étendre à des méthodes de plus en plus sophistiquées, s'ajoutant à un appareil répressif déjà fort étendu”, ajoute l'organisation.

Les autorités n'ont épargné aucun effort pour essayer d'améliorer leur image en matière de droits humains, créant différentes institutions officielles de défense des droits humains ainsi qu'un website appelé de manière trompeuse: "<http://www.amnesty.org>" et diffusant la propagande officielle sur le sujet. En outre, l'accès au website d'Amnesty International et à d'autres websites contenant des informations sur la situation des droits humains en Tunisie est bloqué.

En plus de l'emprisonnement, de la détention de courte durée, de la torture et du harcèlement, les autorités ont introduit les écoutes téléphoniques, l'interception des télécopies et du courrier. Elles ont même entrepris des campagnes diffamatoires pour intimider les défenseurs des droits humains et entraver leurs activités.

Les campagnes diffamatoires ont pris plusieurs formes parmi lesquelles la diffusion de montages photo et video représentant des défenseurs des droits humains dans des positions compromettantes et la diffusion de publications prétendant que les défenseurs des droits humains avaient une conduite immorale.

Ceux qui osent s'élever contre les violations des droits humains sont souvent accusés par le gouvernement tunisien de mener “des activités subversives, de saper les institutions étatiques” ou d'être “en faveur des islamistes et contre la démocratie”.

“Les autorités ont pris les défenseurs des droits humains comme ultime cible, dans le contexte de leur intolérance croissante à l'égard de toute dissension, critique ou opposition politique ces huit dernières années”, souligne le rapport, ajoutant que “le discours du gouvernement a pour but d'améliorer son image alors que la situation des droits humains se détériore.”

Dans son rapport, Amnesty International met en lumière le cas de quatre éminents défenseurs des droits humains, emprisonnés arbitrairement pour de longues périodes au cours des quatre dernières années, ainsi que les cas de nombreuses autres personnes qui ont été ou sont détenues, harcelées ou intimidées. “Dans aucun de ces cas, le pouvoir judiciaire n'a pu ou voulu redresser l'injustice”, remarque l'organisation des droits humains.

Parmi eux se trouve Khemais Ksila, le vice-président de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH) emprisonné depuis septembre 1997. Il a été arrêté après avoir annoncé publiquement qu'il entamait une grève de la faim pour protester contre le harcèlement dont lui et sa famille étaient victimes. Il a été mis en examen, entre autres, pour atteinte à l'ordre public et a été condamné à trois ans de prison en mars 1998.

Le Dr. Moncef Marzouki, ancien président de la LTDH et Najib Hosni, un avocat défenseur des droits humains ont été libérés respectivement en 1994 et 1996 à la suite de pressions internationales. Cependant, ils continuent de faire l'objet de restrictions et sont harcelés quotidiennement. Il leur est interdit de travailler et de voyager, leurs téléphones et télécopieuses sont coupés et leur courrier intercepté.

L'éminente avocate des droits humains et membre du Conseil de l'Ordre Radhia Nasraoui est actuellement poursuivie pour "terrorisme". Depuis mars dernier il lui est interdit de quitter le pays et la capitale tunisienne. Radhia Nasraoui et ses filles ont été suivies et harcelées par les forces de sécurité.

Najet Yaqoubi, une avocate et activiste des droits de la femme et Anouar Kousri, un avocat défenseur des droits de l'homme ont aussi fait l'objet de harcèlements et d'intimidations croissants. Leurs domiciles et bureaux sont sous constante surveillance policière. Ils sont suivis dans tous leurs déplacements.

Le travail des organisations des droits humains devient de plus en plus difficile. Les bureaux de la LTDH, de l'Association tunisienne des femmes démocrates et de la section tunisienne d'Amnesty International sont sous constante surveillance policière, les membres de ces associations sont interrogés, suivis et harcelés par la police, leurs réunions et autres activités sont interdites ou entravées, leur courrier confisqué, leur téléphone mis sur écoute.

"La presse, strictement contrôlée par le gouvernement, ne diffuse aucune information sur les activités ou documents de ces associations", commente Amnesty International dans son rapport.

"L'étendue et l'échelle du harcèlement et de l'intimidation subis par les défenseurs des droits humains en Tunisie depuis plusieurs années semble indiquer que le gouvernement tolère non seulement ces pratiques mais les encourage également au plus haut niveau", déclare Amnesty International.

Dans son rapport, l'organisation des droits humains formule plusieurs recommandations à l'intention du gouvernement tunisien: Amnesty International demande la libération immédiate et inconditionnelle de Khemais Ksila, vice-président de la LTDH et la levée de toutes les restrictions imposées aux défenseurs des droits humains.

A l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Amnesty International demande au gouvernement tunisien de prendre des mesures concrètes et efficaces afin de mettre en oeuvre les résolutions des Nations Unies qui demandent à tous les gouvernements d'agir de manière à protéger les défenseurs des droits humains et leur travail.

FIN.../